

## **Intervention de Patrick Braouezec**

[www.plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr)

### **Conseil Communautaire du 11 janvier 2005**

---

Je vous remercie de la confiance que vous venez de m'exprimer en m'élisant Président de Plaine Commune. Je ne sous-estime pas l'engagement et la responsabilité particulière qui m'incombent plus particulièrement maintenant. Soyez certains que je m'emploierai à être à la hauteur de cette confiance. En fait, nous avons à relever un défi collectif, et à nous donner les meilleures conditions pour le réussir. Ce n'est pas la première fois.

Le 1<sup>er</sup> défi que nous avons relevé a été celui de la création de la Communauté de communes en 2000. Notre détermination était grande car, en tant que Maires, nous mesurons pleinement que tout développement était en train de devenir une gageure pour des communes comme les nôtres, des communes aux populations modestes (les plus modestes de toute l'Île de France rappelons-le), des communes en lutte contre toutes les ségrégations, et les exclusions, contre un chômage important en progression constante, qui ne cesse de miner les liens sociaux et qui ferme l'horizon pour chacun, chacune qui le subit.

Des communes ayant aussi à résoudre des besoins sociaux considérables, exigeant des investissements non moins importants alors que les moyens pour l'action....

Des collectivités locales sont de plus en plus déterminées par les aléas de la vie économique. Nous étions déjà certains que le développement des villes les unes contre les autres dans la concurrence et l'exclusion réciproque, ne pouvait mener

qu'à l'impasse, ne laissant qu'aux plus grandes et aux mieux pourvues une chance de se maintenir dans une compétition sans concession.

Cela était contraire à l'idée que nous nous sommes toujours faite, et que nous défendons, de l'égalité fondamentale entre les gens, les citoyens, les territoires. Contraire aussi aux engagements que nous avons pris avec nos Conseils municipaux sur la base des Contrats d'Action Communale : participer, même si c'est à contre courant, à rétablir une égalité des chances, une égalité des droits, une égalité du droit de se bâtir des perspectives, individuelles et collectives, indispensables à l'existence.

Nous avons donc choisi, à plusieurs, les cinq villes du départ, (Aubervilliers, Epinay, Pierrefitte, Saint-Denis, Villetaneuse), de faire de la solidarité le moteur de notre développement. Et nous avons choisi de passer de l'idée à l'action, considérant aussi qu'ensemble, nous serions plus forts. Si, de plus, on partage une partie d'histoire, une même réalité, et un objectif, relever le défi doit être réalisable.

Malgré tout, nous n'avons pas osé tout, tout de suite. Une Communauté de communes, ce n'était qu'un premier pas, seulement quelques projets mis en commun. Il y avait encore des interrogations chez chacun d'entre nous, chacune des villes : est-ce que l'on ne risquait pas de créer une super-structure technocratique qui allait englober les communes ? Les plus petites seraient-elles sous la domination des plus grosses, et singulièrement de Saint-Denis ? Allions-nous respecter les engagements pris par les équipes municipales au moment de leur élection ? Allions-nous imposer à chacune des décisions prises d'en haut ? Allions-nous éloigner un peu plus les citoyens de la ville des pouvoirs de décision ?

Rappeler ces interrogations, c'est mesurer le chemin considérable parcouru. Notre réflexion, grâce à la réalité de l'action, a évolué. La réussite, d'ores et déjà, de Plaine Commune, a balayé nombre de ces questionnements (et l'accueil de 2 nouvelles communes dans l'agglomération, puis aujourd'hui de La Courneuve, en est aujourd'hui la meilleure preuve).

Si je fais ce rappel, c'est pour que nous nous engageons mieux dans cette 2<sup>ème</sup> étape de la vie de Plaine Commune. C'est aussi pour saluer le travail de Jacques POULET comme Président, la façon et la réussite avec lesquelles il a conduit la construction de l'agglomération.

L'enjeu était, et reste considérable : celui de la place de ce territoire et de ses habitants dans le devenir de la Région Parisienne. Rien n'était gagné. Il a fallu construire nos propres repères, en phase avec nos principes. Il a fallu, et il faut toujours, défricher, inventer, imaginer des réponses nouvelles, autres que les chemins tout tracés de la concurrence à tous les niveaux.

De cela, nous avons toujours eu coutume. Ce territoire de travail et de gens modestes, souvent confrontés à des problèmes plus difficiles qu'ailleurs, sait bien par son histoire que l'avenir ne se construit que par la volonté et la lutte. Il sait aussi, mieux qu'ailleurs sans doute, s'appuyer sur ses ressources humaines pour imaginer des réponses neuves, à la hauteur de la complexité des problèmes de société.

Rappelons-nous que le législateur a ouvert, dans cette nouvelle conception de l'intercommunalité que représentait la création des Communautés d'agglomération, la voie à une liberté importante dans le choix de la construction de cet « en commun ».

En s'appuyant d'emblée sur la libre décision des communes à se regrouper, et en ne fixant qu'un certain nombre de règles obligées, en jouant sur des mesures incitatives, plus que d'obligation, le législateur a permis aux communes de décider la forme propre de leur union.

Certainement doit-on à ce respect des responsabilités locales le succès d'une démarche, puisque aujourd'hui 86 % des habitants de notre pays vivent dans des communes regroupées en communautés de communes ou d'agglomération.

Jacques, dans ce cadre, a impulsé avec le Bureau, une conception coopérative dans notre mode de fonctionnement, avec une égalité de participation aux décisions pour chaque commune, quelle que soit sa taille. C'est d'ailleurs ce qui nous a permis de nous diriger en un an d'expérience vers notre transformation en Communauté d'agglomération. C'est-à-dire vers une conception beaucoup plus forte, liée et interdépendante de notre coopération. Nous avons ensuite accéléré d'un commun accord la mise en œuvre d'une logique qui nous apparaissait toujours plus comme le meilleur moyen d'atteindre notre objectif principal faire plus et mieux, pour et avec ceux qui composent notre territoire, qui y vivent, y travaillent, y agissent.

Il faut mesurer combien la tâche n'a pas été simple. Pas une année n'a ressemblé à la précédente. En effet, chaque année, nous avons transféré des compétences importantes. Stains et L'Île Saint-Denis nous ont rejoints, et aujourd'hui une 8<sup>ème</sup> ville, La Courneuve, intègre la Communauté d'agglomération.

Il faut mesurer l'importance quantitative de ce travail. J'en remercie à mon tour, au nom du Bureau et du Conseil, l'ensemble des services de Plaine Commune, qui, le plus souvent se sont investis sans réserve pour la réussite du service public, et sans qui rien n'aurait été possible.

Nous devons enfin à Jacques, la qualité de ce travail de construction. Il a toujours mis l'accent sur le fait que le service public devait sortir renforcé et non diminué ou éloigné par les transferts, qu'il fallait prendre en compte l'inquiétude normale des agents qui craignaient les bouleversements de leur cadre de vie professionnelle, et négocier, toujours négocier, même quand c'est difficile, même quand on n'a pas pu éviter le conflit.

Aujourd'hui, nous transférons la Lecture publique, et il faudra continuer à discuter et mener à bien les transferts de toutes les compétences désignées dans les statuts.

Une chose est sûre : Plaine Commune a su se construire dès ses débuts, dans une culture du respect et du débat avec ses agents. Cela nous permet de poursuivre le chemin collectivement sur des bases saines et partagées.

Pour les élus aussi, le travail a évolué. En quantité d'abord. Jacques a présidé un Bureau communautaire qui est passé d'une fréquence par quinzaine à une réunion hebdomadaire, réunion désormais à l'ordre du jour chargé.

Il a su animer ce Bureau, et aussi le Conseil, dans le respect des différences politiques, dans le respect des points de vue communaux, tout en faisant cheminer l'esprit communautaire, cette nécessité de regarder autrement nos projets de ville, de les sortir de la seule logique de nos frontières communales.

Ce n'est pas facile non plus. Accepter que d'autres réfléchissent avec vous sur tout le territoire, même celui de votre ville. Reconnaître qu'un projet n'est la propriété privée d'aucune ville. Que s'il devient le bien commun, il ouvre des perspectives bien plus grandes.

Partager l'idée qu'un schéma de développement, ce n'est pas une planification qui s'impose contre vous, mais une cohérence nouvelle qui donne un plus grand rayonnement aux projets. A la condition bien sûr, qu'il soit partagé, co-élaboré, tout en étant piloté.

Nous avons cheminé progressivement vers la mise en place d'une sorte de puzzle qui est tout sauf la juxtaposition des réalités locales, qui va transformer en un véritable projet d'agglomération un projet de territoire.

L'équipe que forme un Bureau communautaire est bien différente des Bureaux municipaux. Il fonctionne néanmoins comme un véritable collectif traçant des priorités, des objectifs définis, une volonté partagée de réussir, pour tout le territoire. Nous aurons à développer encore ce travail collectif. Nous avons finalement découvert en marchant, la spécificité de cette relation forte qui unit chacune des villes à l'agglomération. Une relation qui se construit et s'invente progressivement, en fidélité avec nos principes fondateurs.

Nous avons à travailler encore pour nous donner tous les moyens du projet commun, sans tutelle communale, tout en faisant vivre concrètement, avec l'ensemble des élus locaux, la double dimension de responsabilités que nous portons en tant qu'élus : la ville et l'agglomération.

En tant que Président, je m'engage à poursuivre sur ces mêmes principes, qui sont nos principes partagés. Nous continuerons à faire progresser ensemble notre coopérative de villes, sans craindre de relever des défis supplémentaires.

Il y a un autre domaine essentiel de notre activité que nous devons continuer à améliorer et qui n'est pas sans lien avec cette notion de couple ville/ aggro. Je veux parler de la relation démocratique aux populations. Là aussi, nous avons commencé un cheminement. Il nous faut aller plus loin, mais y aller ensemble. Là non plus, pas de hiérarchie des niveaux. L'agglomération doit pouvoir construire son projet avec l'ensemble du territoire, en articulation avec les villes mais aussi en lien direct avec les populations. Ne pas le faire, serait en effet technocratiser et éloigner les gens des enjeux qui les concernent.

L'agglomération s'est donné les moyens (organisation en Unités territoriales et décentralisation interne) de traiter les questions du quotidien. Elle participe aux démarches de concertation des villes dans les quartiers. De façons de faire nouvelles sont à mettre en place. Je proposerai de retenir la proposition de créer,

par exemple, une commission des finances associant les villes, qui se réunirait une fois par an et sur laquelle nous pourrions appuyer la mise en route d'un budget participatif au niveau communautaire.

Associer les gens à la décision, leur donner la compréhension des projets dans leur pleine dimension, une dimension plus large que celle du quartier et y associer chaque fois que nécessaire l'ensemble de l'agglomération : voilà quel doit être notre objectif.

Il est clair que la conviction et l'analyse collective seront la seule méthode. Nous avons déjà fait un pas important en matière de démocratie participative au niveau spécifiquement communautaire avec le Conseil de Développement.

Là encore, nous n'avons pas choisi la voie de la facilité. Tout le monde a été exigeant : les élus, et les volontaires qui se sont lancés dans l'aventure, avec de part et d'autre la volonté de ne pas rester dans le formalisme, où l'alibi, ni le contre-pouvoir facile.

Le Conseil de Développement a fonctionné durant un an maintenant, en préfiguration. Une cinquantaine de personnes, issues de toutes les villes de Plaine Commune, et de toutes les familles d'acteurs sociaux et économiques se sont réunies régulièrement, ont travaillé à des avis qu'elles nous ont remis, acquièrent ensemble une culture du débat et de la construction d'idées, de façon autonome.

Elles et ils ont travaillé à la rédaction du règlement intérieur et ont envie de jouer pleinement leur rôle auprès des instances communautaires pour enrichir, faire évoluer le projet commun, le faire partager plus largement. Il faudra cette année compléter ce Conseil de Développement pour qu'il soit plus représentatif du territoire.

Merci à ces citoyens actifs. Je tiens à leur dire combien nous comptons sur eux pour continuer à nous aider à traiter des questions complexes et à apporter des réponses n'excluant personne.

Chacun comprend bien que nous sommes aujourd'hui à un tournant de la vie de Plaine Commune.

Un tournant positif, ambitieux. Qui tient à notre développement propre, mais aussi aux enjeux dans un contexte devenu plus difficile : incertitude sur la place des agglomérations, contexte économique qui marque le pas, mesures nationales de libéralisation et de mise en concurrence des services publics, retrait de l'Etat de nombre de ses responsabilités, transferts de charges sans transferts de ressources, dans le cadre de la loi de décentralisation, aggravation des inégalités à tous les niveaux, réforme de la TP.

Il ne faut pas sous-estimer ce que Plaine Commune représente déjà : la plus importante Communauté d'agglomération d'Île de France, et sans doute la plus chargée de responsabilités. La 10<sup>ème</sup> de France. Tout occupés que nous sommes à sa construction, nous oublions parfois de mesurer cette réalité.

Mais nous sommes nombreux, dans des rencontres territoriales, ou, pour les cadres et agents de Plaine Commune, au travers de leurs temps de formation, à

avoir reçu des témoignages d'intérêt pour notre travail, singulier, original, novateur, et déjà réussi.

Là encore, merci Jacques.

Nous devons surtout ne pas relâcher nos efforts pour la suite du travail, en interne. Mais il est important aussi de participer davantage, et sans fausse modestie, au débat national, donner chair à une image valorisante de notre territoire et de son dynamisme, pour ses habitants et acteurs locaux en premier lieu, mais aussi pour les partenaires extérieurs. C'est une façon de construire des perspectives, de faire reconnaître ce territoire pour sa valeur, et ses valeurs, ses compétences, ses initiatives, sa créativité.

Ainsi, nous entendons prendre toute notre place dans l'élaboration du Schéma de Développement de la Région Ile de France, auprès du Département et de la Région.

Notre expérience nous permet une contribution importante à la réflexion sur un développement d'un même pas de toute la région, renforçant mutuellement ses projets, s'attelant à la résolution des questions de société auxquelles nous sommes confrontés.

Je pense bien sûr au logement, aux déplacements, à l'emploi aussi, aux équipements, à l'environnement, ainsi qu'à des questions qui touchent aux droits humains.

Nous entendons poursuivre les relations engagées, de coopération exigeante avec notre grand voisin qu'est la ville de Paris, sur des principes d'égalité et de refus des ségrégations et des disparités territoriales. Comme nous restons ouverts à des coopérations avec toutes les villes voisines, conscients de notre appartenance à un bassin de vie, à une agglomération plus large, riche de plusieurs centralités, qu'est la région Ile de France.

Nous restons ouverts et attentifs aux réflexions de Saint-Ouen sur son avenir, comprenant toute la légitimité des interrogations, visant à ne se couper d'aucune coopération, tout en considérant qu'avec elle, nous pourrions nous donner mieux les moyens de nos ambitions pour nos territoires respectifs. Nous travaillerons aussi à l'élaboration d'un contrat de développement avec le département de Seine Saint-Denis, en y associant les forces vives de l'agglomération.

Je suis déjà interrogé, en tant que Président, sur les projets communautaires qui me paraissent essentiels. En plus de ceux que je viens d'évoquer, permettez-moi simplement d'en mentionner quelques uns qui articuleront nécessairement le travail des 3 années à venir.

Il y a en premier lieu (n'y voyez pas d'ordre d'importance, juste une question symbolique et de filiation historique pour Plaine Commune), le 2<sup>ème</sup> élan de La Plaine, avec la poursuite de la construction d'un véritable quartier de villes (au pluriel) avec toutes ses fonctions. Dont bien sûr le noyau économique et une fonction habitat qui fait encore trop défaut à ce quartier traditionnellement industriel. Cette fonction habitat dont nous avons besoin pour répondre aux attentes de nos populations, alors que la Région Parisienne connaît une crise aiguë du logement, en particulier pour les couches populaires.

La Plaine, c'est aussi 4 projets phares: le projet Besson à Pleyel, de Cité du cinéma (en lien étroit avec l'Île Saint-Denis et Epinay), le développement de l'axe universitaire (CNAM, MSH, IUT), le pôle Proudhon Gardinoux à cheval sur Aubervilliers et Saint-Denis autour de l'arrivée de la ligne 12 du métro prolongée ; le quartier canal/ Porte d'Aubervilliers, avec son concept original de TV cité, son pôle environnement et son quartier commercial qui reliera cette entrée de ville et d'agglomération au cœur d'Aubervilliers, mais aussi aux autres villes de l'agglomération, et au 19<sup>ème</sup> arrondissement, sans oublier son lien avec le quartier du Millénaire sur la rive du canal côté Paris.

Et puis bien sûr, il y a notre participation à la candidature de Paris aux JO 2012. Notre participation pleine et entière dans cette candidature est un élément, j'en suis certain, décisif pour son succès, en particulier par notre capacité à faire de l'accueil de cette manifestation un temps fort, populaire, partagé. Nous mettons en avant les valeurs essentielles de notre vision de la société : le vivre ensemble, la solidarité, l'égalité des chances, le refus des exclusions, ici, et au niveau mondial l'aspiration à un autre développement, respectueux des hommes, et de la planète. Pour le territoire, ce doit être un nouveau levier pour notre développement avec le Stade de France, conforté dans son rayonnement de stade olympique, avec le centre nautique sur Aubervilliers, la création du tramway, l'aménagement du pôle des médias, et de la coulée centrale et son chapelet d'équipements provisoires en cœur de Plaine.

Nous mettons et mettrons donc toutes nos forces et notre enthousiasme dans le soutien à la candidature aux JO 2012 (des milliers de signatures de soutien sont déjà rassemblées).

Nous avons aussi de grands projets transversaux à mener à bien, et qui exigeront la mobilisation des habitants, pour qu'ils soient menés à leur terme, dans le respect des engagements pris par les pouvoirs publics à tous les niveaux. C'est indispensable à la vie de tous.

Je pense aux transports en commun, irrigation pour le développement économique, et pour la qualité de vie quotidienne (rappelons que 50 % des foyers ne disposent pas d'une voiture, et que de toutes façons, il faut en réduire l'usage.). Les 5 lignes inscrites au CPER, plus celles qui n'y sont pas encore mais qui sont urgentes, dont la ligne 13 du métro, son prolongement à Stains, sa météorisation avec son dédoublement, les lignes de bus Mobilien, les pôles gare et la desserte SNCF sur les lignes B, C, D du RER. Tout cela s'inscrit dans le PLD qui commence à s'élaborer.

Cette année sera aussi celle de l'élaboration du SCOT, tout juste engagé, avec la programmation d'une journée sur le développement durable et solidaire en direction des élus et dans un travail avec la Région autour du SDRIF.

Nous allons élaborer un plan stratégique pour l'emploi, arrimant le développement économique au développement local, favorisant une économie solidaire et d'insertion, s'articulant au potentiel de formation. Nous souhaitons accueillir le premier Salon International du Commerce équitable.

La question du logement a une place centrale, tant elle est au cœur d'une grave crise en Région parisienne, la spéculation foncière et immobilière aggravent les

ségrégations spatiales et sociales, mettant à mal tout projet de villes faites de diversité et de mélange.

Nous devons assumer un acte public fort nous mettant mieux en capacité de maîtriser des évolutions contradictoires, et de répondre aux besoins tant de construction de logement social que d'accession à la propriété et de résorption de l'habitat indigne.

L'OPAC sera créé au cours du 1<sup>er</sup> semestre, avec l'avis unanime du Conseil Supérieur de l'Habitat, exprimé en décembre dernier. Le territoire s'équipe ainsi d'un organisme public du logement, composé de l'ensemble des organismes des communes, et je souhaite pour ma part, qu'Aubervilliers puisse envisager son intégration le plus rapidement possible.

Les projets de renouvellement urbain avec la réhabilitation des quartiers d'habitat social déposés à l'ANRU sont un autre objectif urgent, à moduler dans le temps au regard de nos moyens. Le niveau de cette participation reste à rediscuter avec l'Etat pour que ces dossiers permettent de réaliser un rattrapage territorial. Ainsi, sont concernés tout de suite le Centre-ville d'Epinais, le quartier du Clos St-Lazare et la Cité Jardins à Stains, le quartier des Poètes à Pierrefitte, les 4000 à La Courneuve pour ne parler que des principaux.

En fait, ce sont 23 quartiers, concernant près d'1/3 de la population de l'agglomération, pour lesquels nous allons signer avec l'Etat prochainement un Contrat Territorial de renouvellement Urbain global, cohérent, solide, ambitieux. Les centres-villes ont été validés comme priorité. A juste titre car il est essentiel à chaque ville de jouer sur sa propre centralité, pour sa vitalité. La vitalité des centres-villes, alliée à la revalorisation des quartiers, est ce qui conforte une cohérence de territoire.

Le centre-ville de Saint-Denis occupe une place à part, non seulement centre de la ville, mais plus largement nœud de communications, pôle de commerces, avec les services d'une Sous Préfecture dont nous ne devons avoir de cesse qu'elle devienne une véritable Sous Préfecture, ouverte au public. Les projets sur des centralités émergentes sont aussi au rang des priorités.

Parmi les grands projets, il y a les Archives Nationales sur le site des Tartres, le Projet Universitaire et Urbain de Villetaneuse, développement pour l'université comme pour le centre-ville.

Bien sûr, j'en oublie. En particulier le travail sur l'environnement, symbolisé par le bel aménagement des berges du canal, du parc canal, des berges de Seine, valorisant pour les usages urbains, ce ruban d'eau reliant les villes, qui était prédestiné à la seule industrie.

Enfin, il faut continuer la réflexion sur le transfert de la culture et du sport sur la base d'un vrai projet commun.

Je n'oublie pas ceux qui ont trait à la vie quotidienne comme la propreté, les espaces verts, le tri sélectif, qui ne sont pas moins importants.

Je me suis permis de lister ces projets que, sans doute, vous connaissez. Mais il n'est pas inutile de rappeler la réalité de l'importance concrète des projets de Plaine Commune.

C'est la meilleure façon d'accueillir nos collègues de La Courneuve, en leur donnant les clefs principales de ce qui devient notre aventure commune. C'est une façon de leur souhaiter la bienvenue, de leur ouvrir le territoire en leur en proposant une sorte de première visite virtuelle, une appropriation. D'une certaine façon, tout ce qui est à nous est à vous... et réciproquement. Faisons-en ensemble le socle d'un projet commun original et ambitieux.

C'est pourquoi, pour conclure, et parce que ce sera le meilleur moyen de continuer à construire ensemble Plaine Commune, j'invite l'ensemble des collègues à engager rapidement l'échange et la réflexion sur le projet d'Agglomération, pour en faire dès les Forums de Plaine Commune (nouvelle formule des Assises) mi-mars, un thème de débat partagé publiquement, de façon spécifique avec le Conseil de développement, et plus largement, avec les populations.

Nous nous devons, par souci de clarté, de lisibilité, pour donner force à notre projet politique, de formaliser notre démarche dans un texte permettant la déclinaison de l'ensemble de nos projets, et débouchant sur un Contrat d'agglomération à signer avec la Région. C'est ce que nous avons convenu hier avec Jean-Paul Huchon lors d'une première rencontre de travail. Il serait bien que nous parvenions à faire transparaître dans le projet d'agglomération, à la fois l'ambition, les perspectives et l'originalité de notre démarche commune : son objectif d'inclusion sociale, de territoire dynamique, populaire, ouvert à tous, foisonnant. De territoire solidaire, d'égalité de droits pour tous, y compris le droit d'avoir des perspectives de vie meilleure, et un droit égal à la citoyenneté.

Permettez-moi une seule référence à l'expérience de Saint-Denis. Saint-Denis a co-animé avec Barcelone en 2000, l'élaboration et la signature d'une « Charte Européenne des Droits de l'Homme dans la Ville ».

Cette Charte rassemble aujourd'hui un réseau de plus de 300 villes européennes qui partagent ces principes.

Je crois que Plaine Commune devrait se joindre au réseau, s'incluant ainsi dans les solidarités entre villes au-delà de notre territoire national, prenant ainsi du poids dans la construction européenne, au nom de valeurs et de principes qui sont au cœur de notre existence même et des pratiques des villes qui nous composent, avec une participation démocratique. Cette Charte fixe des objectifs d'égalité pour tous d'accès aux droits à tous les niveaux, de participation citoyenne, de développement durable et solidaire, de services publics et de vraie coopération avec des communautés de pays du Tiers-Monde.

Cela constitue par ailleurs une des entrées dans une politique de coopération décentralisée, à partir de nos compétences et sur la base de la mise en œuvre d'orientations qui font notre spécificité. Je pense évidemment au développement économique et urbain coopératif, au commerce équitable, au développement solidaire.

En vous priant de m'excuser de n'avoir pas su être court, je voudrais conclure en renouvelant la bienvenue à La Courneuve dans cette Communauté d'agglomération de la banlieue Nord qui compte avec cette 8<sup>ème</sup> ville 310 000 habitants, 115 000 salariés et 13 000 entreprises, 45 000 étudiants et chercheurs et 2 universités (2<sup>ème</sup> pôle universitaire de la Région après Paris), la Basilique des rois de France, le Stade de France, un canal, une île qui est aussi une commune, un long ruban de Seine, une riche histoire d'hommes et de femmes qui construisent un bassin de vie solidaire et tourné vers l'avenir.

Je vous remercie de votre attention et de votre participation active au travail de Plaine Commune, à notre projet commun et à sa réussite.